



Communiqué de presse

Juillet 2024

LANCEMENT DU PROJET VITILIENCE : des démonstrateurs régionaux pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique de la filière vitivinicole.

Projet financé par le CASDAR et porté par l'IFV, Vitilience mobilise 20 partenaires et vise à la création d'un réseau de démonstrateurs innovants au sein de 12 régions viticoles pour une meilleure résilience des vignobles français face au changement climatique.

Le contexte actuel d'urgence climatique exige des **actions coordonnées** et à forts impacts pour s'adapter et atténuer les effets du changement climatique sur la viticulture française. D'une durée de quatre ans, le projet Vitilience s'inscrit dans cette perspective en proposant une approche **multi-partenaire et multi-régionale** pour relever ce défi.

Ce projet, porté par l'IFV, a été **bâti en co-construction avec les acteurs de la filière** pour répondre aux besoins de R&D au travers d'un projet national structurant, avec un ancrage territorial fort. Véritable héritage des travaux de recherche et de prospective conduits dans le cadre du projet INRAE-LACCAVE (2012-2021), ce projet a pour mission de **concilier adaptation et atténuation** au changement climatique en intégrant les attentes spécifiques des différentes régions viticoles.

En s'appuyant sur le **Plan national de développement agricole et rural (PNDAR)** ainsi que le **Plan d'action de la filière viticole face au changement climatique**, le projet Vitilience vise à structurer un réseau de démonstrateurs innovants, intégrant les spécificités régionales de chaque bassin viticole français. Constitués de parcelles ou de chais viticoles, ces démonstrateurs mettront en œuvre une combinaison de pratiques et permettront d'accueillir des groupes autour de démonstrations et visites de terrains. Vingt démonstrateurs seront sélectionnés au cours des deux premières années via un appel à projet diffusé par FranceAgrimer.

Le projet VITILIENCE comporte 4 actions :

- Inventaire des leviers d'adaptation et d'atténuation du changement climatique et création d'un centre de ressources partagé,
- Maturation et co-construction des démonstrateurs,
- Animation du réseau de démonstrateurs dans chaque bassin viticole
- Gestion du projet, coordination et communication.

L'animation, la gouvernance du projet Vitilience et la communication nationale adossée aux démonstrateurs régionaux permettront de **massifier les pratiques** en montrant les différentes solutions possibles localement pour augmenter la résilience climatique des territoires viticoles français.



Vitilience via son réseau de démonstrateurs constitue un véritable **laboratoire des innovations** et pourra être une aide précieuse pour faire évoluer les cahiers des charges des appellations d'origine. Ce projet inclut une **implication forte de l'INAO** au niveau national et régional avec l'implication de délégués territoriaux.

La volonté étant la mise en œuvre du réseau de démonstrateurs et un ancrage territorial fort, 65 % du budget est prévu pour financer les 20 démonstrateurs lauréats de l'appel à projet.

Cet appel à projet « Démonstrateur » est coordonné par FranceAgriMer. Le dépôt d'une candidature pour un projet de démonstrateur se fait via une téléprocédure disponible au lien suivant :

[Appel à projets FranceAgriMer - Vitilience 2024 · demarches-simplifiees.fr](https://demarches-simplifiees.fr)

Plus d'informations sur l'Appel à projet Démonstrateur sont détaillées au lien suivant : [VITILIENCE 2024 | FranceAgriMer - établissement national des produits de l'agriculture et de la mer](#)

Pour en savoir plus sur le projet Vitilience :

Mélissa Merdy, en charge du projet Vitilience

melissa.merdy@vignevin.com

06 07 72 86 04

Contact presse :

Marion Ivaldi, directrice de communication IFV,

marion.ivaldi@vignevin.com

06 73 97 54 36